## Journée de la Paix

Le 21 septembre est la « journée internationale de la paix », décrété par les Nations unies afin d'encourager toutes les initiatives qui veulent promouvoir les idéaux de paix.

Dans la perspective de cette journée, un ensemble d'associations ont contacté les 589 communes de Belgique pour leur proposer de hisser le drapeau de la paix sur les bâtiments officiels la semaine du 21 septembre afin de rejoindre symboliquement l'appel international pour un monde débarrassé de l'arme nucléaire. Notre commune a saisi cette opportunité de rappeler son attachement à la paix et au désarmement et hissera le drapeau de la paix sur la maison communale.